

# Ministère de la culture et de la communication

## *Concours externe de technicien d'art*

Métiers des minéraux et des métaux  
Spécialité « lustrier »

SESSION 2016

### **Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier**

**Mardi 22 mars 2016**

**La phase d'admissibilité comporte une épreuve orale consistant en une interrogation sur les techniques du métier.**

*(préparation : vingt minutes ; durée vingt minutes ; coefficient 2).*

<b>SUJET n°8</b>
------------------

Différentes techniques d'assemblage des bronzes ; décrire rapidement leur mise en œuvre.

**MERCI DE NE RIEN INSCRIRE SUR LE SUJET**